La ville de Maromme
Annonce
Marché de fournitures et services

Objet du marché : Fourniture, paramétrage et installation sur site de postes de travail, de vidéoprojecteurs et de système de pilotage de rétroprojection

Type de procédure : Procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Variantes non autorisées.

La ville se réserve le droit de négocier.

Personne responsable du marché : M. Le Maire
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
BP 1095
76153 MAROMME cedex.

Département : Seine Maritime (76)-Ville de Maromme.

Lieu d'exécution de la livraison :
-à l''école Thérèse Delbos Elémentaire, rue Ernest Danet
-à l'école Gustave Flaubert, place St-Just
-à l'école Jules Ferry, route de Duclair

Obtention gratuite des dossiers : Par demande écrite, par e-mail, par téléphone ou téléchargement sur le site de la ville, de l'ADM 76.
Mairie de Maromme, service vie des seniors, Place Jean Jaurès-BP 1095-76153 MAROMME Cedex, Tél : 02-32-82-22-00, www.ville-maromme.fr
ou sur le site de l'ADM 76 :https://marchespublics.adm76.com.

Pièces justificatives à produire

***-Les documents contractuels* :**

- Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé
- Bordereau de prix
- Cahier des clauses particulières (CCP)
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques, mode et procédure d'exécution des travaux valant méthodologie, habilitations, agréments, moyens humains et matériels de l'entreprise, notice d'entretien, démarches environnementales, garanties, moyens humains mis à disposition et délais d'intervention sur la période de maintenance).
- Planning d'exécution des travaux

***-Les documents obligatoires* :**

- Attestation de visite
- Un dossier de références similaires
- Le D.U.M.E téléchargeable sur internet ou les anciens imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et attestation URSSAF
- Extrait K Bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.

***-Les autres documents* :**

- R.I.B ou R.I.P.

Critères pondérés de jugement des offres :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants, dans l'ordre décroissant :

1°/ VALEUR TECHNIQUE: 65%
- Fiches techniques des produits proposés : 35 %
- Optimisation planning d'exécution : 20 %
- Moyens humains et délai d'intervention durant la période de maintenance : 10%

2°/ PRIX : 35%

Modalités de paiement du marché :
Le comptable chargé du paiement est Madame Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

Date limite de remise des offres : 26 septembre 2018 à 16H

Modalités de remise des offres : conformément à l'article 40 II 2° du décret 2016-360 du 25 mars 2016, les candidatures et les offres du présent marché seront transmises exclusivement sur le profil acheteur de la ville : https://marchespublics.adm76.com

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements :

- Pour les renseignements d'ordre administratif : Mathilde Bridault
  Tél. : 02 32 82 36 42
  Fax : 02 32 82 22 28
  Adresse électronique: mathilde.bridault @ville-maromme.fr

- Pour les renseignements d'ordre technique : Josué Lienard
  Tél. : 02 32 82 22 30
  Fax : 02 32 82 22 28
  Adresse électronique : josue.lienard@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : 30 août 2018